

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 75 (1930)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La défense d'après le S. C. 1927.

(Contribution à l'étude de
l'Instruction sur le service en campagne.)

GÉNÉRALITÉS.

« Défendre c'est tenir » (Art. 259).

Le S. C. abandonne clairement la « défense élastique » très à la mode dans nos cours tactiques vers 1921, après avoir été appliquée sur les fronts en 1917 et au début de 1918. Ce système a fait faillite — c'est là un enseignement de la guerre, — et soit les Allemands, soit les Français réagissent vigoureusement contre elle, car le repli prématuré de certains éléments a compromis plus d'une fois la défense du front.

Donc, principe important : résistance sur place. Le but même du combat défensif étant de conserver, malgré l'ennemi, une certaine portion de terrain, « les troupes tiennent leurs positions comme chaque soldat tient son poste. Du premier au dernier homme, tous ont la ferme volonté de conserver le terrain confié à leur valeur et de s'y faire au besoin tuer sur place. « A tout prix », « jusqu'au bout » et d'autres adjonctions analogues sont superflues. Quelle que soit l'importance d'un secteur de terrain, on ne l'évacue jamais sans en avoir reçu l'ordre ou tout au moins l'autorisation. » (Art. 259.)

Résistance sur place, c'est non seulement là le critérium de la victoire, mais c'est encore, et surtout, un procédé de combat. Les possibilités de mouvement de la défense sous les feux de l'attaque, au cours même du combat, sont extrêmement réduites, et raisonnablement on ne saurait fonder sur ces possibilités aléatoires le jeu normal de la défense.